



► À propos des mesures OptiMa et des malades

Je suis obligé d'avoir recours aux soins à domicile, vu mon état de santé, sept fois par semaine sinon il me serait impossible de sortir. Depuis le début de l'année, nous recevons une facture des soins à domicile de 5 francs par jours, selon OptiMa mis en œuvre par les ministres et les députés.

On nous avait promis un canton progressiste et non un canton qui est le dernier de la Suisse en matière d'impôts et de taxes... Mais un jour si la maladie s'immisce dans leur vie, ils vont comprendre que la taxe sur les malades est scandaleuse. (...)

J'ai travaillé 50 ans dans la même entreprise, payé mes impôts et c'est de cette manière que l'on nous traite, nous le peuple jurassien, en ajoutant toujours plus de taxes pour que notre canton ne soit pas toujours dans les chiffres rouges.

Il y a d'autres moyens de baisser les charges de notre canton, par exemple que les ministres et les députés proposent une baisse de leurs salaires ou diminuent le nombre de députés, de fonctionnaires, et taxent les frontaliers à la source. En espérant que ce petit mot les interpelle et leur donne l'envie de reprendre ce sujet et d'aller vers une meilleure protection des malades du canton...

Delémont

FRANCIS BÉLAT,